

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DESIGNATION DE DEUX  
REPRESENTANTS à l'O.C.C.**

**Présents :**

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,  
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,  
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,  
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,  
DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,  
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

**Absents représentés :**

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par  
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Monsieur le Maire rappelle  
qu'il existe à Neuville-sur-Saône un *OFFICE de la CULTURE et de la COMMUNICATION*.

La commune étant représentée au sein de cet organisme par deux délégués, il  
convient de procéder à leur désignation.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection de ses représentants au sein l'*OFFICE de la CULTURE et de la COMMUNICATION*, et désigne en conséquence :

**Mademoiselle Sylvie VEYRIER  
Madame Valérie GLATARD**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 2 mai 2001

- de la publication le 3 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 2 mai 2001